

Bulletin officiel

N° 8 du 30 août 2018

Travail
Emploi
Formation
professionnelle

Plan de classement

Sommaire chronologique

Sommaire thématique

Directrice de la publication

Valérie Delahaye-Guillocheau,
directrice de la direction des finances, des achats et des services

Rédactrice en chef

Catherine Baude, cheffe du bureau de la politique documentaire

Réalisation

SGMAS – DFAS – Bureau de la politique documentaire
14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 56 45 44

Plan de classement

Administration

Administration générale

Administration centrale

Services déconcentrés

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Travail, emploi, formation professionnelle

Emploi/Chômage

Travail et gestion des ressources humaines

Relations professionnelles/Dialogue social

Formation professionnelle

Sommaire chronologique

Pages

16 juillet 2018

Arrêté du 16 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe à M. Ludovic DE GAILLANDE **1**

25 juillet 2018

Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Seine-et-Marne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à M. Philippe COUPARD **2**

Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse à Mme Eliane BERNARDINI **3**

Sommaire thématique

Pages
—

Administration

Services déconcentrés

Arrêté du 16 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe à M. Ludovic DE GAILLANDE	1
Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Seine-et-Marne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à M. Philippe COUPARD	2
Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse à Mme Eliane BERNARDINI	3

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 16 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe à M. Ludovic DE GAILLANDE

NOR : MTRF1830470A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu la décision du 15 février 2018 portant délégation de signature (délégation générale au pilotage des DIRECCTE et des DIECCTE);

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe à compter du 1^{er} septembre 2018;

Sur proposition du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Ludovic DE GAILLANDE, attaché d'administration hors classe, directeur adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe, chargé des fonctions de responsable du pôle « entreprises, emploi et économie », est chargé de l'intérim du directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 16 juillet 2018.

Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du délégué général
au pilotage des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
et des directions des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi :

L'administratrice civile hors classe,

CORINNE CREVOT

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Seine-et-Marne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à M. Philippe COUPARD

NOR : MTRF1830471A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État, notamment ses articles 2 et 3;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Seine-et-Marne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à compter du 1^{er} septembre 2018;

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France;

La préfète de Seine-et-Marne ayant été consultée,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Philippe COUPARD, directeur du travail, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale l'Essonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, est chargé de l'intérim du responsable de l'unité départementale de la Seine-et-Marne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

Pendant l'intérim, M. Philippe COUPARD peut bénéficier d'indemnités de mission, en application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé ainsi que de la prise en charge de ses frais de déplacement entre Evry et Melun.

Article 3

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 25 juillet 2018.

Pour les ministres et par délégation :

Par empêchement du délégué général
au pilotage des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
et des directions des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi :

L'administratrice civile hors classe,

CORINNE CREVOT

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 25 juillet 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse à Mme Eliane BERNARDINI

NOR : MTRF1830472A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu la décision du 15 février 2018 portant délégation de signature (délégation générale au pilotage des DIRECCTE et des DIECCTE);

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse à compter du 1^{er} septembre 2018;

La préfète de région Corse, préfet de la Corse-du-Sud ayant été informée,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Mme Eliane BERNARDINI, directrice du travail, directrice régionale adjointe des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse, est chargée de l'intérim de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 25 juillet 2018.

Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du délégué général
au pilotage des directions régionales des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
et des directions des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi :

L'administratrice civile hors classe,

CORINNE CREVOT